

Professionnels de santé : l'État appelle tous les praticiens volontaires en renfort



© 2020 Les Echos Publishing

En appelant ces renforts, le Gouvernement souhaite garantir un niveau de prise en charge suffisant dans les services de réanimation et permettre un roulement des médecins et des soignants, qui sont d'ores et déjà fortement mobilisés.

Tous les praticiens sont visés : médecins, infirmiers, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, masseurs-kinésithérapeutes, diététiciens, aides-soignants, assistantes dentaires, sages-femmes, psychologues, auxiliaires de vie... salariés ou libéraux, en activité, étudiants ou retraités.

Ceux qui sont intéressés sont invités à s'inscrire sur [la plateforme dédiée Renfort-RH](#). Cette plateforme met en relation les volontaires et les structures demandeuses, pour des mises à disposition ou des contrats à durée déterminée.

© 2020 Les Echos Publishing